Secourisme d'entreprise - base

Réagissez rapidement et efficacement devant un accident sur votre lieu de travail !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Cette formation permet d'acquérir les compétences élémentaires nécessaires pour réagir rapidement et efficacement devant un accident survenant sur les lieux du travail.
Chaque secouriste d'entreprise formé doit être capable de réagir efficacement en cas d'accident du travail inopiné ou de malaise d'un travailleur.

Afin de répondre à votre réalité de terrain, cette formation peut également être organisée à la demande des entreprises, à l'efp ou sur votre lieu de travail.
N'hésitez pas à nous contacter : gardiennage@efp.be

Certificat de Secouriste d'entreprise (ex-industriel) reste valable pour autant qu'un recyclage annuel de minimum 4 heures soit suivi.

objectif

Le secouriste d'entreprise doit pouvoir développer un esprit de prévention et participer à l'éducation à la santé des travailleurs de son entreprise.

Détails sur la formation:

Public cible

- Travailleurs désignés dans l'entreprise pour assurer la fonction de secouriste d'entreprise.
- Agents de gardiennage qui ne sont plus en ordre de recyclage en secourisme

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat de Secouriste d'entreprise

Prix: 250 €

Durée: 18h00

Dates:
• Formation proposée en entreprise à partir de 8 participants.
Horaire : de 8h00 à 17h00
Lieu : inter entreprise

Places: Min. 8 - Max. 12

CONDITIONS D'ADMISSION

L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.
Le coût de la formation est à payer dès réception de la facture.